

# Billets à coupon remboursables par anticipation liés à des banques canadiennes TD, **série 646F échéant le 10 juillet 2026 (capital non protégé)**



Exposition au secteur  
bancaire canadien

Taux de paiement de 5,625 %  
(semestriel)

Clause de remboursement automatique  
de 105 % du niveau du panier d'ouverture

Seuil : 70 % du niveau  
du panier d'ouverture

## Principales modalités

### Date d'émission

10 juillet 2020

### Date d'échéance

10 juillet 2026

### Liés à

Banque de Montréal  
La Banque de  
Nouvelle-Écosse  
Banque Canadienne  
Impériale de Commerce  
Banque Nationale  
du Canada  
Banque Royale du Canada

### Émis par

La Banque  
Toronto-Dominion

### Devise

Dollars canadiens

### Durée

6 ans maximum, clause de  
remboursement automatique  
semestriel commençant le  
10 janvier 2022

### Code Fundserv

TDN1967

### Période de vente

23 juin au 7 juillet 2020

### Date du résumé

à l'intention des  
investisseurs

23 juin 2020

## Principales dispositions du placement

Les **billets à coupon remboursables par anticipation liés à des banques canadiennes TD, série 646F** (les « billets ») offrent aux investisseurs une occasion de recevoir des coupons et un paiement à l'échéance liés au rendement boursier d'un panier équilibré composé d'actions ordinaires de cinq banques canadiennes.

**Paievements de coupons potentiels de 11,25 % par année :** L'investisseur recevra des coupons au taux de 11,25 % par année, payables semestriellement au taux de paiement de 5,625 % du capital si le rendement du panier à la date d'évaluation applicable est égal ou supérieur au seuil du paiement de -30 % et si la Banque n'a pas automatiquement remboursé les billets.

**Clause de remboursement automatique :** La Banque remboursera automatiquement les billets si le niveau du panier à une date d'évaluation après la deuxième date d'évaluation est supérieur ou égal au niveau de remboursement automatique de 105 % du niveau du panier d'ouverture et le paiement de rachat à l'échéance sera payé à la date de remboursement automatique applicable. La première date de remboursement automatique est le 10 janvier 2022.

**Seuil :** Le capital d'un investisseur est protégé à l'échéance sauf si le niveau du panier final est inférieur au seuil de 70 % du niveau du panier d'ouverture.

**Exposition au secteur bancaire canadien :** Les billets sont liés au rendement boursier d'un panier équilibré composé d'actions ordinaires de cinq banques canadiennes. Les porteurs de billets ne bénéficieront pas des dividendes ou des distributions versés sur les titres qui composent le panier. Le rendement du panier en date du 29 mai 2020 s'établissait à 5,79 %, ce qui représenterait un rendement global de 34,74 % sur la durée maximale des billets, si les dividendes ou les distributions versés sur les actions demeuraient constants et n'étaient pas réinvestis.

**Admissibles aux comptes enregistrés :** REER, FERR, REEE, REEI, CELI et RPDB.

**Marché secondaire :** Valeurs Mobilières TD Inc. (« VMTDI ») prévoit, dans des conditions de marché normales, tenir un marché secondaire pour la négociation des billets, mais n'est aucunement tenue de le faire et, le cas échéant, elle se réserve le droit d'y mettre fin à sa seule appréciation, sans avis aux porteurs de billets.

**Un coupon, le cas échéant, n'est payable que si le rendement du panier à la date d'évaluation applicable est supérieur ou égal au seuil du paiement. Si le niveau du panier final est inférieur au seuil et que la Banque n'a pas remboursé automatiquement les billets, l'investisseur recevra un montant moindre que le capital à l'échéance. Le capital des billets n'est pas protégé et les investisseurs pourraient perdre la quasi-totalité de leur investissement dans les billets. Les billets ne se veulent pas une solution de rechange aux instruments à revenu fixe ou du marché monétaire.**

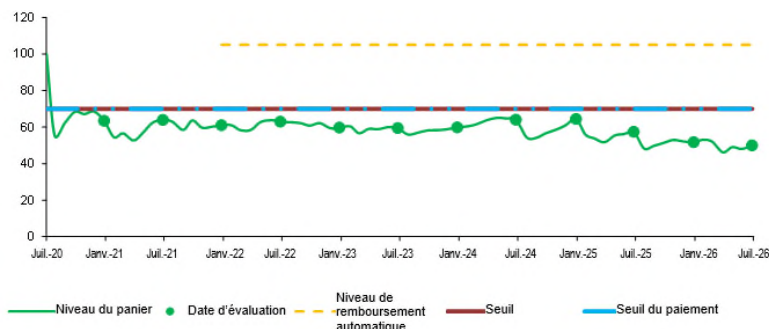
Le présent document doit être lu conjointement avec le prospectus préalable de base simplifié de La Banque Toronto-Dominion (la « Banque ») daté du 28 juin 2018 (le « prospectus ») et le supplément de fixation du prix pour les billets daté du 23 juin 2020 (le « supplément de fixation du prix »), qui contiennent des renseignements importants au sujet des billets. Le prospectus contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Un exemplaire du prospectus, de toutes ses modifications et de tout supplément de fixation du prix qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé de lire le prospectus, toutes ses modifications et le supplément de fixation du prix pour obtenir de l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement. Les billets ne sont pas des dépôts assurés en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*.

Veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir de plus amples renseignements

## Exemples de calcul

Les exemples suivants ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les niveaux utilisés dans les exemples ne sont pas des estimations ni des prévisions du niveau du panier aux dates applicables. Ni la Banque ni aucun des placeurs pour compte ne prévoient ni ne garantissent un gain ou un rendement particulier sur les billets. Les exemples suivants supposent un investissement initial de 100 000,00 \$ (1 000 billets), que les billets seront détenus jusqu'à l'échéance ou jusqu'au rachat et que les niveaux du panier suivent le chemin indiqué dans les graphiques ci-dessous :

**Exemple 1 – Le niveau du panier à chaque date d'évaluation après la deuxième date d'évaluation est inférieur au niveau de remboursement automatique, le rendement du panier à chaque date d'évaluation est inférieur au seuil du paiement et le niveau du panier final est inférieur au seuil.**



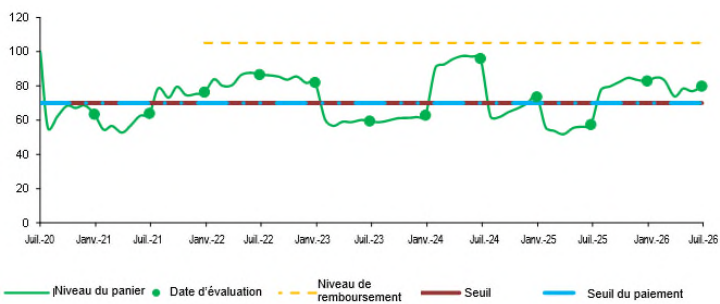
| Date d'évaluation | Niveau du panier d'ouverture | Niveau du panier | Rendement du panier | Investissement initial | Coupons                                              | Niveau et clause de remboursement automatique | Paiement de rachat à l'échéance |
|-------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------|
| 0                 | 100,00                       |                  |                     | 100 000,00 \$          |                                                      | 105,00                                        |                                 |
| 1                 |                              | 63,37            | -36,63000 %         |                        | 0,00 \$                                              | s.o.                                          |                                 |
| 2                 |                              | 63,89            | -36,11000 %         |                        | 0,00 \$                                              | s.o.                                          |                                 |
| 3                 |                              | 60,99            | -39,01000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 4                 |                              | 62,93            | -37,07000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 5                 |                              | 59,64            | -40,36000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 6                 |                              | 59,41            | -40,59000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 7                 |                              | 59,77            | -40,23000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 8                 |                              | 63,99            | -36,01000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 9                 |                              | 64,35            | -35,65000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 10                |                              | 57,38            | -42,62000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 11                |                              | 51,73            | -48,27000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 12                |                              | 49,89            | -50,11000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           | 49 890,00 \$                    |
|                   |                              |                  |                     |                        | Total des coupons :                                  | 0,00 \$                                       |                                 |
|                   |                              |                  |                     |                        | Total (coupons et paiement de rachat à l'échéance) : | 49 890,00 \$                                  |                                 |
|                   |                              |                  |                     |                        | Taux de rendement composé annuel :                   | -10,94 %                                      |                                 |

La Banque ne rembourse pas automatiquement les billets étant donné que le niveau du panier à chaque date d'évaluation après la deuxième date d'évaluation est inférieur au niveau de remboursement automatique. Le porteur de billets ne reçoit pas de coupon étant donné que le rendement du panier à chaque date d'évaluation est inférieur au seuil du paiement. Étant donné que le niveau du panier final est inférieur au seuil, le paiement de rachat à l'échéance correspondrait à :

$$\text{Paiement de rachat à l'échéance} = \text{capital} \times (1 + \text{rendement du panier}) = 100\,000,00 \$ \times (1 - 50,110 \%) = 49\,890,00 \$$$

Dans cet exemple, le porteur de billets recevrait le paiement de rachat à l'échéance de 49 890,00 \$ à la date d'échéance, et le taux de rendement composé annuel des billets est d'environ -10,94 %. Dans cet exemple, le porteur de billets ne recevrait aucun coupon et le paiement de rachat à l'échéance serait moindre que le montant initialement investi dans les billets.

**Exemple 2 – Le niveau du panier à chaque date d'évaluation après la deuxième date d'évaluation est inférieur au niveau de remboursement automatique, le rendement du panier pour sept des dates d'évaluation est supérieur au seuil du paiement et le niveau du panier final est supérieur au seuil.**



| Date d'évaluation | Niveau du panier d'ouverture | Niveau du panier | Rendement du panier | Investissement initial | Coupons                                              | Niveau et clause de remboursement automatique | Paiement de rachat à l'échéance |
|-------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------|
| 0                 | 100,00                       |                  |                     | 100 000,00 \$          |                                                      | 105,00                                        |                                 |
| 1                 |                              | 63,37            | -36,63000 %         |                        | 0,00 \$                                              | s.o.                                          |                                 |
| 2                 |                              | 63,89            | -36,11000 %         |                        | 0,00 \$                                              | s.o.                                          |                                 |
| 3                 |                              | 76,24            | -23,76000 %         |                        | 5 625,00 \$                                          | NON                                           |                                 |
| 4                 |                              | 86,53            | -13,47000 %         |                        | 5 625,00 \$                                          | NON                                           |                                 |
| 5                 |                              | 82,00            | -18,00000 %         |                        | 5 625,00 \$                                          | NON                                           |                                 |
| 6                 |                              | 59,41            | -40,59000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 7                 |                              | 62,76            | -37,24000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 8                 |                              | 95,98            | -4,02000 %          |                        | 5 625,00 \$                                          | NON                                           |                                 |
| 9                 |                              | 73,54            | -26,46000 %         |                        | 5 625,00 \$                                          | NON                                           |                                 |
| 10                |                              | 57,38            | -42,62000 %         |                        | 0,00 \$                                              | NON                                           |                                 |
| 11                |                              | 82,76            | -17,24000 %         |                        | 5 625,00 \$                                          | NON                                           |                                 |
| 12                |                              | 79,82            | -20,18000 %         |                        | 5 625,00 \$                                          | NON                                           | 100 000,00 \$                   |
|                   |                              |                  |                     |                        | Total des coupons :                                  | 39 375,00 \$                                  |                                 |
|                   |                              |                  |                     |                        | Total (coupons et paiement de rachat à l'échéance) : | 139 375,00 \$                                 |                                 |
|                   |                              |                  |                     |                        | Taux de rendement composé annuel :                   | 6,47 %                                        |                                 |

La Banque ne rembourse pas automatiquement les billets étant donné que le niveau du panier à chaque date d'évaluation après la deuxième date d'évaluation est inférieur au niveau de remboursement automatique. Le porteur de billets reçoit un coupon à sept dates de coupon étant donné que le rendement du panier aux dates d'évaluation pertinentes est supérieur ou égal au seuil du paiement. Aucun coupon n'est versé à l'égard des dates de coupon restantes étant donné que le rendement du panier est inférieur au seuil du paiement aux dates d'évaluation pertinentes.

Coupons (Dates de coupon comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus) :

$$\text{Capital} \times \text{taux de paiement} = 100\,000,00 \$ \times 5,625 \% = 5\,625,00 \$; \text{ ou}$$

Aucun coupon n'est payable

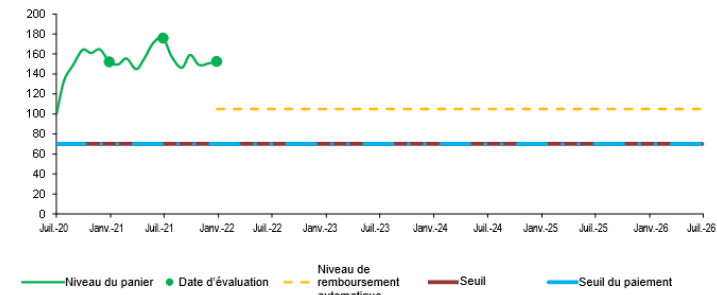
Étant donné que la Banque ne rembourse pas automatiquement les billets et que le niveau du panier final est supérieur au seuil, le paiement de rachat à l'échéance correspondrait au capital.

$$\text{Paiement de rachat à l'échéance} = \text{capital} = 100\,000,00 \$$$

Veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir de plus amples renseignements

Dans cet exemple, le porteur de billets recevrait des coupons totalisant 39 375,00 \$ et le paiement de rachat à l'échéance de 100 000,00 \$ à la date d'échéance. Dans cet exemple, le taux de rendement composé annuel des billets est d'environ 6,47 %, dans l'hypothèse où les coupons payés sont réinvestis à ce taux.

**Exemple 3 – Le niveau du panier à la date d'évaluation qui précède immédiatement la première date de remboursement automatique est supérieur au niveau de remboursement automatique.**



| Date d'évaluation                                    | Niveau du panier d'ouverture | Niveau du panier | Rendement du panier | Investissement initial | Coupons     | Niveau et clause de remboursement automatique | Paiement de rachat à l'échéance |
|------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------|-------------|-----------------------------------------------|---------------------------------|
| 0                                                    | 100,00                       |                  |                     | 100 000,00 \$          |             | 105,00                                        |                                 |
| 1                                                    |                              | 152,08           | 52,08000 %          |                        | 5 625,00 \$ | s.o.                                          |                                 |
| 2                                                    |                              | 175,69           | 75,69000 %          |                        | 5 625,00 \$ | s.o.                                          |                                 |
| 3                                                    |                              | 152,48           | 52,48000 %          |                        | 5 625,00 \$ | OUI                                           | 100 000,00 \$                   |
| 4                                                    |                              | –                | –                   |                        |             |                                               |                                 |
| 5                                                    |                              | –                | –                   |                        |             |                                               |                                 |
| 6                                                    |                              | –                | –                   |                        |             |                                               |                                 |
| 7                                                    |                              | –                | –                   |                        |             |                                               |                                 |
| 8                                                    |                              | –                | –                   |                        |             |                                               |                                 |
| 9                                                    |                              | –                | –                   |                        |             |                                               |                                 |
| 10                                                   |                              | –                | –                   |                        |             |                                               |                                 |
| 11                                                   |                              | –                | –                   |                        |             |                                               |                                 |
| 12                                                   |                              | –                | –                   |                        |             |                                               |                                 |
| Total des coupons :                                  |                              |                  |                     |                        |             |                                               | 16 875,00 \$                    |
| Total (coupons et paiement de rachat à l'échéance) : |                              |                  |                     |                        |             |                                               | 116 875,00 \$                   |
| Taux de rendement composé annuel :                   |                              |                  |                     |                        |             |                                               | 11,53 %                         |

La Banque rembourse automatiquement les billets à la première date de remboursement automatique étant donné que le niveau du panier à la date d'évaluation qui précède immédiatement la première date de remboursement automatique est supérieur au niveau de remboursement automatique. Le porteur de billets reçoit un coupon aux trois premières dates de coupon étant donné que le rendement du panier aux dates d'évaluation pertinentes est supérieur au seuil.

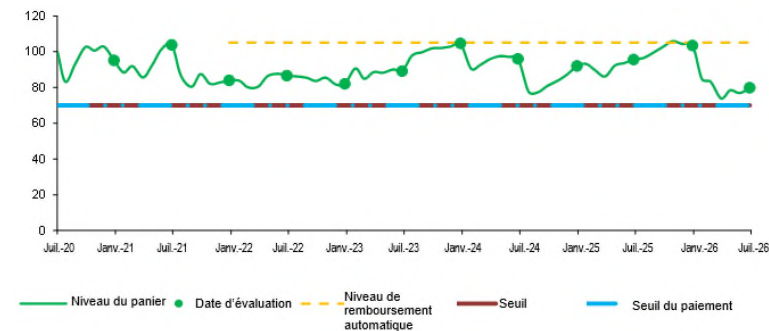
Coupons (Dates de coupon comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus) :  $Capital \times \text{taux de paiement} = 100\,000,00 \$ \times 5,625 \% = 5\,625,00 \$$

Étant donné que le niveau du panier à la date d'évaluation qui précède immédiatement la première date de remboursement automatique est supérieur au niveau de remboursement automatique, le paiement de rachat à l'échéance serait calculé de la manière suivante :

$$\text{Paiement de rachat à l'échéance} = \text{Capital} = 100\,000,00 \$$$

Dans cet exemple, le porteur de billets recevrait des coupons totalisant 16 875,00 \$ et le paiement de rachat à l'échéance de 100 000,00 \$ à la première date de remboursement automatique. Dans cet exemple, le taux de rendement composé annuel des billets est d'environ 11,53 %, dans l'hypothèse où les coupons payés sont réinvestis à ce taux.

**Exemple 4 – Le niveau du panier à chaque date d'évaluation après la deuxième date d'évaluation est inférieur au niveau de remboursement automatique, le rendement du panier à chaque date d'évaluation est supérieur au seuil du paiement et le niveau du panier final est supérieur au seuil.**



| Date d'évaluation                                    | Niveau du panier d'ouverture | Niveau du panier | Rendement du panier | Investissement initial | Coupons     | Niveau et clause de remboursement automatique | Paiement de rachat à l'échéance |
|------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------|-------------|-----------------------------------------------|---------------------------------|
| 0                                                    | 100,00                       |                  |                     | 100 000,00 \$          |             | 105,00                                        |                                 |
| 1                                                    |                              | 95,05            | -4,95000 %          |                        | 5 625,00 \$ | s.o.                                          |                                 |
| 2                                                    |                              | 103,82           | 3,82000 %           |                        | 5 625,00 \$ | s.o.                                          |                                 |
| 3                                                    |                              | 83,86            | -16,14000 %         |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           |                                 |
| 4                                                    |                              | 86,53            | -13,47000 %         |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           |                                 |
| 5                                                    |                              | 82,00            | -18,00000 %         |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           |                                 |
| 6                                                    |                              | 89,12            | -10,88000 %         |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           |                                 |
| 7                                                    |                              | 104,59           | 4,59000 %           |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           |                                 |
| 8                                                    |                              | 95,98            | -4,02000 %          |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           |                                 |
| 9                                                    |                              | 91,93            | -8,07000 %          |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           |                                 |
| 10                                                   |                              | 95,64            | -4,36000 %          |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           |                                 |
| 11                                                   |                              | 103,46           | 3,46000 %           |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           |                                 |
| 12                                                   |                              | 79,82            | -20,18000 %         |                        | 5 625,00 \$ | NON                                           | 100 000,00 \$                   |
| Total des coupons :                                  |                              |                  |                     |                        |             |                                               | 67 500,00 \$                    |
| Total (coupons et paiement de rachat à l'échéance) : |                              |                  |                     |                        |             |                                               | 167 500,00 \$                   |
| Taux de rendement composé annuel :                   |                              |                  |                     |                        |             |                                               | 11,56 %                         |

La Banque ne rembourse pas automatiquement les billets étant donné que le niveau du panier à chaque date d'évaluation après la deuxième date d'évaluation est inférieur au niveau de remboursement automatique. Le porteur de billets reçoit un coupon à chaque date de coupon étant donné que le rendement du panier à chaque date d'évaluation est supérieur ou égal au seuil du paiement. Le niveau du panier final est supérieur au seuil.

Coupons (Toutes les dates de coupons) :  $Capital \times \text{taux de paiement} = 100\,000,00 \$ \times 5,625 \% = 5\,625,00 \$$

Étant donné que la Banque ne rembourse pas automatiquement les billets et que le niveau du panier final est supérieur au seuil, le paiement de rachat à l'échéance correspondrait au capital :

$$\text{Paiement de rachat à l'échéance} = \text{capital} = 100\,000,00 \$$$

Dans cet exemple, le porteur de billets recevrait des coupons totalisant 67 500,00 \$ et le paiement de rachat à l'échéance de 100 000,00 \$ à la date d'échéance. Dans cet exemple, le taux de rendement composé annuel des billets est d'environ 11,56 %, dans l'hypothèse où les coupons payés sont réinvestis à ce taux.

Veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir de plus amples renseignements

## Facteurs de risque

Une personne devrait examiner attentivement toute l'information présentée dans le prospectus et dans le supplément de fixation du prix et, notamment, les facteurs de risque suivants énoncés ci-après et à la rubrique « FACTEURS DE RISQUE » dans le prospectus et le supplément de fixation du prix avant de prendre la décision de souscrire des billets :

- le capital des billets n'est pas protégé
- la Banque pourrait rembourser automatiquement les billets
- le paiement de coupons est incertain
- les billets pourraient ne pas produire un rendement
- le rendement des billets pourrait être sensiblement différent du rendement du panier
- le rendement des billets est limité
- l'opportunité d'un placement dans les billets
- les billets sont différents des placements classiques
- un investissement dans les billets n'est pas un investissement dans les actions
- le rendement du panier est soumis aux facteurs de risque liés aux actions
- les billets sont soumis au risque lié à la concentration
- aucune garantie quant à un marché secondaire
- la valeur estimative des billets à la date du supplément de fixation du prix est inférieure au prix d'offre
- la valeur estimative des billets à la date du supplément de fixation du prix ne représente pas les valeurs futures
- la valeur estimative des billets à la date du supplément de fixation du prix n'est qu'une estimation
- l'agent chargé du calcul peut apporter des rajustements au panier
- il peut exister des conflits d'intérêts à l'égard des billets
- la Banque peut racheter les billets dans des circonstances particulières
- des opérations de couverture peuvent avoir une incidence sur le panier
- un événement perturbateur du marché peut retarder le paiement de coupons et du paiement de rachat à l'échéance
- un investissement dans les billets comporte des incidences fiscales
- des modifications à la législation ou aux pratiques administratives peuvent avoir un effet défavorable sur les porteurs de billets
- une enquête indépendante est nécessaire

## Opportunité du placement

Les billets sont différents des titres d'emprunt et des titres à revenu fixe classiques en ce sens qu'ils peuvent ne pas offrir aux porteurs de billets un rendement ou une source de revenu fixe. La Banque peut rembourser (c.-à-d. racheter) automatiquement les billets avant la date d'échéance par suite de l'application de la clause de remboursement automatique et le rendement, le cas échéant, n'est pas calculé avant l'échéance ou le rachat. **Le capital des billets n'est pas protégé.** Les paiements sur les billets dépendent du rendement du panier à chaque date d'évaluation et, si la Banque ne rembourse pas automatiquement les billets, du fait que le niveau du panier final est inférieur au seuil. Les billets peuvent afficher un rendement sensiblement inférieur au montant initialement investi par le porteur de billets. Les investisseurs peuvent donc perdre la quasi-totalité de leur investissement dans les billets. Un coupon, le cas échéant, n'est payable à une date de coupon donnée que si le rendement du panier à la date d'évaluation applicable est égal ou supérieur au seuil de paiement. Rien ne garantit que les billets produiront des paiements ou un rendement (sauf le remboursement minimum de 1 \$ par billet). Les billets ne conviennent donc qu'aux investisseurs qui n'ont pas besoin d'un revenu à court terme et qui peuvent supporter de perdre la totalité de leur investissement (sauf le remboursement minimal de 1 \$ par billet). Les billets s'adressent aux investisseurs qui ont un horizon de placement qui s'étale jusqu'à la date d'échéance, qui sont prêts à détenir les billets jusqu'à l'échéance, qui sont prêts à assumer le risque que la Banque remboursera automatiquement les billets avant la date d'échéance et qui sont prêts à assumer les risques d'un rendement lié au rendement boursier du panier. Un investissement dans les billets ne convient pas à un investisseur qui a besoin d'une source de revenu ou de liquidités avant la date d'échéance. Voir « FACTEURS DE RISQUE – Opportunité d'un placement dans les billets ». Les souscripteurs éventuels devraient tenir compte d'autres risques associés au présent placement de billets. Voir « FACTEURS DE RISQUE » dans le supplément de fixation du prix et le prospectus.

## Incidences fiscales

Le présent sommaire est de nature générale seulement et ne se veut pas un conseil juridique ou fiscal à un porteur de billets en particulier, ni ne saurait être interprété comme tel. Le présent sommaire doit être lu conjointement avec le prospectus et le supplément de fixation du prix et est sous réserve des limites et réserves qui y sont énoncés. Les porteurs de billets devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité pour obtenir des conseils quant aux incidences fiscales d'un investissement dans les billets, compte tenu de leur situation particulière. Le montant intégral de chaque coupon, le cas échéant, devra généralement être inclus dans le revenu du porteur de billets en tant qu'intérêt au cours de l'année d'imposition du porteur de billets qui comprend la date de coupon applicable, sauf si ce montant a été par ailleurs inclus dans le calcul du revenu du porteur de billets pour l'année d'imposition ou une année d'imposition antérieure. Voir « CERTAINES INCIDENCES FISCALES FÉDÉRALES CANADIENNES » dans le supplément de fixation du prix pour de plus amples détails.

**La Banque ne garantit pas le remboursement du capital des billets ni ne garantit qu'un rendement sera versé sur les billets. Par conséquent, rien ne garantit que les porteurs de billets se verront rembourser le capital de leur investissement dans les billets ni qu'ils réaliseront un rendement sur cet investissement avant l'échéance ou encore à l'échéance. Un coupon, le cas échéant, n'est payable semestriellement que si le rendement du panier applicable est égal ou supérieur au seuil du paiement. Si le niveau du panier final est inférieur au seuil et que la Banque ne rembourse pas automatiquement les billets, l'investisseur recevra un montant moindre que le capital à l'échéance. Le capital des billets n'est pas protégé et les porteurs de billets peuvent perdre la quasi-totalité de leur investissement dans les billets.**

Les billets ne constituent pas des dépôts assurés en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*.

Des événements perturbateurs du marché et des circonstances particulières peuvent avoir une incidence sur le paiement de coupons et/ou du paiement de rachat à l'échéance. Les souscripteurs éventuels devraient examiner attentivement tous les renseignements qui figurent dans le prospectus et dans le supplément de fixation du prix et, plus particulièrement, ils devraient tenir compte des facteurs de risque spécifiques liés aux billets indiqués à la rubrique « FACTEURS DE RISQUE » dans le supplément de fixation du prix et dans le prospectus.

VMTDI est une filiale en propriété exclusive de la Banque. La Banque peut donc être considérée comme un émetteur relié et un émetteur associé de VMTDI au sens de la législation en valeurs mobilières applicable dans le cadre du placement des billets.

Veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir de plus amples renseignements

**Il n'existe aucun marché pour la négociation des billets. Ainsi, il pourrait être impossible pour les souscripteurs de revendre les billets, ce qui pourrait avoir une incidence sur le cours des billets sur le marché secondaire qui pourrait être établi pour leur négociation, ainsi que sur la transparence et la disponibilité de leur cours, de même que sur leur liquidité. Le porteur de billets qui vend un billet à VMTDI avant la date d'échéance recevra un produit de la vente (qui peut être inférieur au capital du billet et au paiement de rachat à l'échéance qui aurait par ailleurs été payable si le billet était venu à échéance à ce moment) correspondant au cours acheteur du billet fourni par VMTDI, s'il y a lieu, calculé au moment de la vente.**

Le présent document, le prospectus et le supplément de fixation du prix ont été déposés auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Il est possible d'obtenir des exemplaires du prospectus et du supplément de fixation du prix à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), en communiquant avec votre conseiller en placement ou encore sur le site Web des produits structurés de VMTDI ([www.tdstructurednotes.com](http://www.tdstructurednotes.com)).

Bien que les renseignements qui figurent aux présentes aient été obtenus de sources jugées fiables, aucune garantie ne peut être donnée quant à leur exactitude ou exhaustivité. Le présent document n'est donné qu'à titre d'information seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat des billets qui y sont décrits. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts aux présentes; quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée, et, sous réserve de certaines exceptions, ils ne peuvent être offerts, vendus ni livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique à des personnes des États-Unis ou pour le compte ou le bénéfice de personnes des États-Unis. La modification des hypothèses peut avoir un effet important sur les rendements décrits. Les données historiques sur le rendement ne sont pas représentatives des rendements futurs. La valeur des billets peut fluctuer et/ou être touchée de façon défavorable, notamment en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont le rendement du panier. Les renseignements dans le présent document peuvent être modifiés sans avis. Les termes et expressions clés utilisés dans les présentes, mais qui n'y sont par ailleurs pas définis, s'entendent au sens du supplément de fixation du prix. Le numéraire est indiqué en dollars canadiens.

Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.

Veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir de plus amples renseignements